

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Réclamations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1470 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : LAGHRIB AHMED

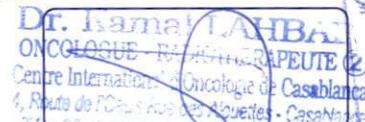
Date de naissance : 01/01/1954

Adresse : lot 2009 EL WAFA , Dernaia

Tél. : 06-66-24-33-06 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019



Cachet du médecin :

Date de consultation : 11/03/2021

Nom et prénom du malade : LA Gribi dentiste Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : néoplasie pulmonaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/03/21	8	-	6	Dr. Khalil LAHBAI ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE Centre International d'Oran - Bte de Casablanca 4, Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca Tel : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 77 81 81

EXECUTION DES ORDONNANCES

Déchet du Pharmacien Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA HAUTIERE FOUCAUD Centre Commercial de la Haute Savoie	18/03/21	126,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du LABORATOIRE - N°4 Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBA A INPE : 090063272 279, Bd. Chefchaouni - Ain Seba	16/13/21		100 D.H.

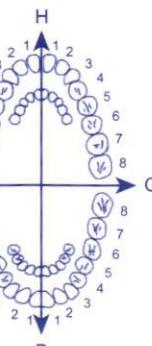
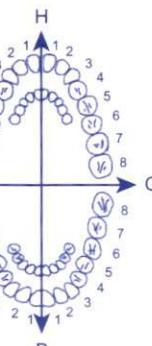
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'exploration.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient										
				Coefficient des travaux									
				Montants des soins									
				Début d'exécution									
				Fin d'exécution									
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE												
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr> <td>D</td><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr> <td>B</td><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	Coefficient des travaux
H	25533412	21433552											
D	00000000	00000000											
B	35533411	11433553											
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			Montants des soins									
				Date du devis									
				Date de l'exécution									

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CENTRE
INTERNATIONAL

D'ONCOLOGIE
CASABLANCA

Dr Kamal LAHBABI

Oncologue-Radiothérapeute

Ancien interne des Hôpitaux de Rennes
Ancien praticien de l'Institut Bergonié-Bordeaux

18/03/2021

Casablanca, le :

Mr. LAGHRIB AHMED

28,80

1/ NEOFORTAN 160 BT 10

1 cp trois fois par jour

28,10

2/ TRAMADOL 50 MG

1 cp trois fois par jour



PHARMACIE DEROUA
TEL PHARMAIK FOUAD
46, Centre Commercial Deroua
Tél : 0522 5321 77 / Fax : 0522 5325 70

Dr. Kamal LAHBABI
ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE ②
Centre International d'Oncologie de Casablanca
4, Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 05 22 77 81 81 - Fax : 05

4, route de l'Oasis rue des Alouettes
Casablanca

Tél. : 0522 77 81 81

Fax : 0522 99 65 74

E-mail : info@ciocasablanca.ma

Site web : www.ciocasablanca.ma

AKDITAL
Acteur de Santé

N° AMM : 427/18

TRAMADOL
NORMON 50 mg
20 gélules



6 118000 230458

TRAMADOL

LOT : 12420005
PER : 12/2023
PPU : 28,10 DH

Maintenir hors de la portée et de la vue des enfants.
Conserver à une température inférieure à 25 °C.
Préconisé par ordonnance médicale.

Tableau A



CENTRE
INTERNATIONAL

D'ONCOLOGIE
CASABLANCA

Dr Kamal LAHBABI

Oncologue-Radiothérapeute

Ancien interne des Hôpitaux de Rennes

Ancien praticien de l'institut Bergonié-Bordeaux

Casablanca, le :

11/03/2021

MR. LAGHRIB AHMED

Analyses :

NFS

RDV prévu le

18. 3. 21

Dr. Kamal LAHBABI
ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE (1)
Centre International d'Oncologie de Casablanca
4, Route de l'Oasis, Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 05 22 77 61 81 Fax : 05 22 99 65 74

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA
INPE : 05 22 99 65 74
279, Bd. Chefchaouni - Ain Sebaâ

4, route de l'Oasis rue des Alouettes
Casablanca
Tél. : 0522 77 81 81
Fax : 0522 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma

ah AKDITAL
Acteur de Santé



Casablanca , le 18/03/2021

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 180321-655

Pvt du: 18/03/2021 9:58 ***

Mr LAGHRIB AHMED

Patient Ordinaire :

Prescrit par Dr LAHBABI KAMAL

Page : 1/1

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

NUMERATION

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Globules blancs	:	7100	/mm ³	(4000 - 10000) 8900 (11/03/21)
Globules rouges	:	4,16	10 ⁶ /mm ³	(4,44 - 5,61) 4,28 (11/03/21)
Hémoglobine	:	<u>13,20</u>	g/dl	(13,5 - 16,9) 13,90 (11/03/21)
Hématocrite	:	41,20	%	(40 - 49) 42,30 (11/03/21)
VGM	:	99,00	fL	(81,8 - 95,5) 98,80 (11/03/21)
TCMH	:	31,70	pg	(27 - 32) 32,50 (11/03/21)
CCMH	:	32,00	g/dl	(32 - 36) 32,90 (11/03/21)
Plaquettes	:	328 000	/mm ³	(150000 - 450000) 437 000 (11/03/21)

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	40,5 %	Soit	2875/mm ³	(1500 - 7000)	4414,40 (11/03/21)
Lymphocytes	:	42,7 %	Soit	<u>3031</u> /mm ³	(1500 - 4000)	3195,10 (11/03/21)
Monocytes	:	15 %	Soit	1065 /mm ³	(100 - 1000)	1076,90 (11/03/21)
Polynucléaires Eosinophiles	:	1,7 %	Soit	120/mm ³	(50 - 500)	178,00 (11/03/21)
Polynucléaires Basophiles	:	0,1 %	Soit	7/mm ³	(10 - 70)	35,60 (11/03/21)

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

279, BD Chefchaouni Aïn Sebaâ - Casablanca
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hp-casablanca.ma

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE
Dr. MRABET Mustapha
Médecin Biologiste

dh
AKDITAL

Dossier N°: 180321-655 du: 18/03/2021

Casablanca , le 18/03/2021

Honoraires

Médecin Dr :LAHBABI KAMAL

20-012918 N°Chambre

Patient :Mr LAGHRIB AHMED

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
Prélèvement sang veineux	1	11,750
	Total B	80
	Total en dirhams	100,00

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA
INPE : 090063272
279, Bd. Cheïchaouni - Ain Sebaâ